



MAISON DU TERROIR

OPAGE

Bernex - GE

Maître de l'ouvrage

Etat de Genève
Département des Constructions
et des Technologies
de l'Information (DCTI)
Rue David-Dufour 5
1205 Genève

Architectes

J. Serrano SA
Route de Saint-Julien 292
1258 Perly

Collaborateurs:

Jean Serrano
Christophe Marti

Ingénieurs civils

Ott B. et Uldry C. Sàrl
ing. civil EPFZ-SIA
Avenue Adrien-Jeandin 31
1226 Thônex

Bureaux techniques

Chauffage-Ventilation:
Hirt Dominique
Rue des Noirettes 34
1227 Carouge

Sanitaire:

Margairaz Frédy
Rue du Mont-Blanc 21
1201 Genève

Electricité:

Amstein + Walthert Genève SA
Rue Pécolat 1
1201 Genève

Physique du bâtiment:

Architecture et Acoustique SA
Quai Ernest-Ansermet 40
1205 Genève

Géomètres

MBC ingéo SA
Route de Troinex 33
1234 Vessy

Coordonnées

Route de Soral 93
1233 Lully / Bernex

Conception 2001

Réalisation 2009

CARACTÉRISTIQUES

Surface brute	
de plancher	: 1'410 m ²
Surface nette	: 1'047 m ²
Surface pour l'OPAGE:	298 m ²
Volume SIA	: 6'320 m ³
Coût total (TTC)	
CFC 1 à 5:	4'760'000.-



SITUATION / PROGRAMME

Vitrine de la production viticole et agricole. Disposant de locaux provisoires sommaires depuis 1971, le vignoble de l'Etat de Genève et les instances de promotion de l'agriculture se voient doter d'un bel outil, groupant en un lieu unique les locaux techniques du domaine viticole de la République, la cave expérimentale de la station de viticulture et d'œnologie cantonale, et les locaux de l'OPAGE (Office de promotion des produits agricoles de Genève).

Implantée dans l'une des régions du canton de Genève les plus denses en matière de viticulture, la construction répond à un programme éclectique, capable d'assurer les exigences fonctionnelles requises, tout en atteignant un niveau élevé de qualité, en termes de développement durable, de performances énergétiques et de caractéristiques constructives, conduisant à un concept pilote pour l'élaboration d'un standard Minergie dédié à ce type de construction rurale. Fort de 6'320 m³ SIA, le bâtiment développe 1'047 m² de surfaces nettes dont 298 sont réservés à l'OPAGE.

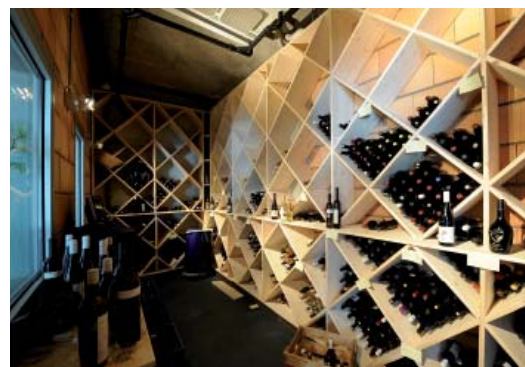
La "Maison du Terroir" s'inscrit dans un site bâti, protégé au sens de la loi sur la protection des Monuments et Sites. Cette situation idéale, au pied du coteau viticole de Lully qui rassemble des parcelles agricoles et maraîchères, offre une très belle vue sur le Salève.

A proximité de l'Aire en cours de renaturation, le terrain d'implantation est aussi proche de l'autoroute, de l'aéroport et de la gare CFF de Cointrin. Voisin, le Signal de Bernex constitue un attrait supplémentaire pour l'appréciation des composantes du paysage.

PROJET

Caractéristiques constructives et d'exploitation: un tout cohérent. Voulu en même temps simple et accueillant, le bâtiment présente une silhouette classique, aisément intégrable dans le site. La construction prend son assise sur un soubassement en béton armé. L'essentiel de ses façades développées sur quatre niveaux, en trois corps superposés et adossés à la pente, est réalisé en bois. Traditionnelle, la toiture supérieure à deux pans est recouverte de tuiles en terre cuite; celle de l'annexe intégrée à mi-niveau présente un pan unique, garni de tôle en zinc-titane.

La conception globale de la réalisation apporte les réponses adéquates aux exigences du programme, notamment en fait de contrôle des conditions de climat intérieur, indispensable pour garantir le bon voisinage entre les locaux destinés à la vinification et ceux qui abritent les locaux administratifs.



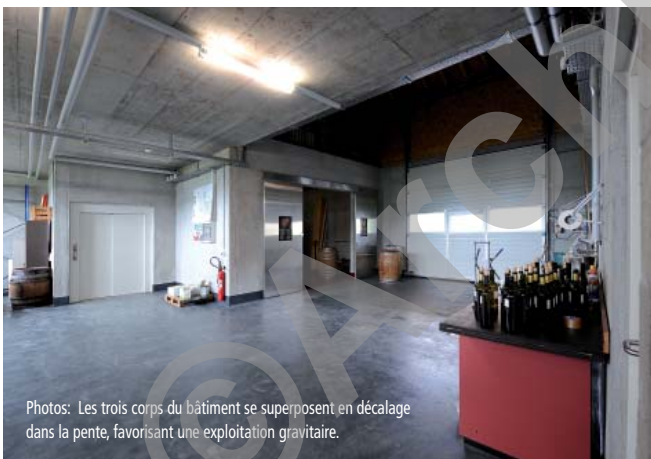


De même, l'organisation des lieux, conformément aux exigences de l'exploitation, permet de gérer les flux par voie gravitaire, de la livraison des vendanges à la mise en bouteille, en passant par le cuvage et l'élevage des vins.

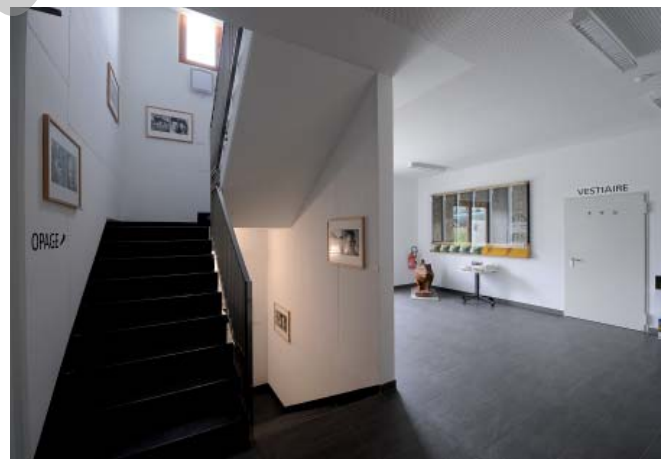
Des espaces sont prévus pour la présentation des produits agricoles et des étapes d'élaboration, sans créer de gêne pour les activités de l'exploitation. Une chaudière à pellets de bois fournit l'énergie thermique. La ventilation mécanique est assurée par des

caissons ventilateurs individuels, tandis que les besoins en eau glacée sont assurés par un groupe frigorifique compact, placé au niveau mezzanine.

Sur le moteur de ce groupe, la chaleur est récupérée pour la production d'eau chaude sanitaire. Enfin, les murs extérieurs contre terre ne sont pas isolés et bénéficient de ce fait d'un gain énergétique naturel pour les volumes de bouteilliers et de cuves.



Photos: Les trois corps du bâtiment se superposent en décalage dans la pente, favorisant une exploitation gravitaire.



entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Terrassement

RAMPINI & Cie SA
Route du Nant-d'Avril 59
1214 Vernier

Maçonnerie - Béton armé Plâtrerie - Peinture

BELLONI SA
Rue des Moraines 1
1227 Carouge

Charpente bois

DASTA Charpente SA
Chemin du Pré-Fleuri 25
1228 Plan-les-Ouates

Electricité

COELEC SA
Rue de Lyon 114
1203 Genève

Installations ventilation et climatisation

MINO INSTALLATIONS THERMIQUES
Chemin du Pré-Fleuri 14
1228 Plan-les-Ouates

Portes métalliques Serrurerie

ACM - Atelier Concept Menuiserie SA
Route de Peney 137-139
1214 Vernier

Carrelages et faïences

GATTO SA
Rue des Grottes 15
1201 Genève

Installations sanitaires

TAPERNOUX SA
Rue de Bernex 246
1233 Bernex

Menuiserie intérieure Agencements

DEPREZ & THOMASSON Sarl
Route de Cugny 33
1257 La Croix-de-Rozon